



BULLETIN N° 3, AVR. 1973

Lausanne, le 9 avril 1973

Aux membres individuels  
 Aux membres individuels à vie  
 Aux membres collectifs  
 Aux donateurs de l'AAVA

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 mai 1973

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à prendre part à la 2ème assemblée générale de l'Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne qui aura lieu

Le samedi 12 mai 1973 à 10.00 h.

à la Grande Salle de l'Esplanade à Aubonne

(Entrée Sud d'Aubonne, Place de la Gare, immédiatement à droite)

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- 1.- Introduction du Président du comité de direction de l'AAVA
- 2.- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 1972
- 3.- Rapport des présidents des commissions immobilière, technique et de propagande
- 4.- Rapport du caissier
- 5.- Adoption de la gestion et des comptes de l'exercice 1972
- 6.- Adoption du programme-budget de l'exercice 1973-74
- 7.- Mandat au comité de créer la Fondation de l'AAVA
- 8.- Transfert des immeubles à la Fondation
- 9.- Modification des statuts de l'Association de l'AAVA
- 10.- Propositions individuelles et divers

En fin de matinée et dans l'après-midi, des représentants du comité de direction seront à la disposition de tous ceux qui désirant visiter le domaine.

Au plaisir de vous rencontrer à cette 2ème assemblée générale, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le comité de direction :

Le Président :

N. D'OKOLSKI

Le Secrétaire :

P. VILLARDET

*N. D'Okolski*

*P. Villardet*

M E M E N T O

1.- QU'EST-CE QUE L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE ?

Un musée en plein air:

Une collection d'arbres, arbustes, arbrisseaux indigènes et exotiques, pour l'éducation du public et des professionnels.

Un parc public:

Un domaine aménagé à la gloire du paysage et de la nature, au service du visiteur, libre de le parcourir.

Un laboratoire vivant:

Un terrain d'observations et d'essais à la disposition de tout chercheur-naturaliste.

2.- POURQUOI UN ARBORETUM DANS LE VALLON DE L'AUBONNE ?

- un site national à protéger,
- une région facilement accessible de Genève ou de Lausanne,
- un périmètre réunissant des caractéristiques de relief et de sol, ainsi que des conditions socio-économiques très favorables.

3.- POUR QUAND L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE ?

Hier:

- 1963 Naissance de l'idée
- 1964-65 Prospection
- 1966-67 Expectative
- 1968 Constitution de l'AAVA
- 1969 Concrétisation du projet
- 1970-72 Expansion

Aujourd'hui:

- 403 membres inscrits,
- 41,2 ha acquis par l'AAVA
- 36,5 ha affermés par l'AAVA
- 1500 tiges mises à demeure,  
(17 genres, 89 espèces et 161 variétés)
- 2000 m de chemins et sentiers construits
- Divers équipements et aménagements réalisés  
(pépinière, étangs, ponts, parkings, ferme, etc.)

Demain:

- Concrétiser les buts définis par l'AAVA, à savoir:
- sauvegarde du Vallon contre toute atteinte au site,
  - valorisation de l'arbre, tant dans son milieu naturel (réserve) qu'artificiel (parc),
  - protection de la faune autochtone,
  - accueil du visiteur et poursuite des aménagements à cet effet.

- 4.- L'AAVA est une association sans but lucratif, elle groupe des personnes physiques et morales, sa pérennité est assurée par une fondation, propriétaire des immeubles.

COMMENT SOUTENIR L'AAVA et SON ACTIVITE ?

- En devenant membre de l'AAVA,
- En offrant à l'AAVA un arbre ou tout autre don en nature,
- En participant aux divers travaux de plantations, d'entretien ou d'aménagement,
- L'Arboretum VOUS appartient,
- C'est une oeuvre de longue haleine, sans profit immédiat,
- Devenez les JARDINIERS d'une grande utopie.

3ème BULLETIN DE L'A A V A

Gestion écoulée (début 1968 - fin 1972)

Au cours des 5 dernières années, fr 1'170'000.- ont été récoltés pour la réalisation de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne. Les dons représentent fr 636'066.-, les participations du Fonds de reboisement compensatoire de l'autoroute Lausanne-Genève fr 459'000.-, les cotisations des membres fr 33'955.- et les recettes diverses le solde, soit fr 40'979.-.

Durant la même période, fr 840'000.- ont été employés, dont fr 542'000.- à l'acquisition de 41 ha 19 a 63 m<sup>2</sup> de terrains, fr 130'000.- à l'exécution de divers travaux d'équipements et fr 167'018.- à l'aménagement, à l'entretien et à la surveillance du domaine. Les frais de promotion ainsi que les charges diverses sont compris dans ce dernier montant. Rappelons que la superficie des propriétés de l'AAVA, ajoutée à celle des domaines affermés est de 77 ha, 74 a, 47 m<sup>2</sup>.

Comptes d'exploitation, exercice 1972

La somme des produits s'est élevée à fr 527'637.47 dont fr 351'807.80 de dons et fr 149'000.- du Fonds de reboisement de compensation de l'autoroute Lausanne-Genève.

Les charges, d'un montant de fr 136'148.14 englobent fr 55'000.- environ de frais d'équipements (chemins, parkings, étangs, ferme) et fr 40'000.- de travaux d'éclaircies et de nettoyage forestiers. Ces importants travaux d'infrastructure et de remise en état sont indispensables avant tout aménagement et plantation.

Prévisions 1973 - 1982

Le périmètre définitif de l'Arboretum englobe 120 à 150 ha de propriétés et de biens affermés par l'AAVA. L'achat possible de 40 à 70 ha de prés-bois, l'aménagement et l'entretien de ces parcelles impliquent un nouvel apport d'argent de fr 1,5 mio. à fr 2,1 mio. Au cours des dix prochaines années, l'AAVA peut compter sur fr 800'000.- environ de recettes ordinaires. Dans l'hypothèse que les achats de terrains et les aménagements se concentrent sur la même période, l'AAVA serait finalement placée devant un déficit de fr 700'000.- à fr 1,3 mio. Ces contraintes entraîneront soit un ralentissement du rythme des achats et des travaux (option évidemment peu opportune, en raison de l'impact nécessaire à court terme du projet), soit l'obligation d'entreprendre une prospection encore plus acharnée et systématique.

Le comité de direction de l'AAVA ne désire ni modifier les objectifs définis et adoptés au départ, ni retarder leur achèvement. Pour y parvenir dans des délais raisonnables, il compte beaucoup sur votre collaboration active pour la diffusion de l'idée et la promotion du projet dans tous les milieux.

Budget d'exploitation 1973

fr 130'000.- de produits contre fr 110'000.- de charges donnent pour l'exercice 1973 un budget d'exploitation équilibré, englobant entre autres les frais de construction d'un pont sur l'Aubonne, de finition de divers chantiers de desserte (tour du lac, Criblette, bord de l'Aubonne), d'éclaircies et de nettoyage des boisés sis sur la rive droite de l'Aubonne, de plantations et de cultures du secteur 1. Enfin, divers travaux de transformations sont en cours de réalisation dans l'immeuble du centre d'exploitation (grange, atelier, installation d'une fosse sceptique).

Un effort tout particulier sera consenti cette année pour l'information du public, l'étiquetage des plants et le balisage de sentiers de promenade.

#### Statuts de la Fondation et de l'Association

La version définitive annexée des statuts de la Fondation et de l'Association de l'AVA tient compte des remarques formulées à la dernière assemblée générale. Le siège de ces deux sociétés est fixé à Aubonne. Les immeubles dont l'Association est actuellement propriétaire seront transférés à la Fondation, ceci, afin de donner toute assurance quant à la réalisation et à la sauvegarde des buts poursuivis.

#### Comité de patronage

11 personnalités représentatives des milieux politiques et économiques de notre pays ont accepté de faire partie d'un Comité de patronage de l'AVA. Ce Comité, par son image de marque, est une caution garantissant à la fois le sérieux et l'importance de notre projet sur un plan suisse. Nous les remercions encore de leur adhésion et comptons beaucoup sur leur influence et leur soutien pour résoudre nos problèmes de demain.

#### L'Association de l'AVA: animatrice du projet

La concrétisation rapide des objectifs arrêtés en 1969, la notoriété que doit encore acquérir le projet de l'AVA sont fonction du poids et de la dynamique de notre Association, en particulier du nombre et de la diversité de ses membres.

Au 26.3.1973, l'AAVA se composait de 268 membres individuels, 89 membres individuels à vie, 46 membres collectifs et bénéficiait du soutien de 46 donateurs.

Nous comptons sur la collaboration de chacun pour de nouvelles et nombreuses adhésions. Une visite commentée du domaine convaincra les indécis. Rappelez-leur que l'Arboretum est une oeuvre de longue haleine et sans profit immédiat, que ce domaine leur appartient déjà. Leur ralliement à cette grande utopie vaudra plus qu'un vocable à la défense de l'environnement !

Pour tout renseignement, visite ou contact, vous pouvez vous adresser à :

- Secrétariat du comité de direction de l'AAVA par adresse,  
Monsieur P. VILLARET, Professeur  
Institut de géo-botanique, Av. de Cour 14 bis

1007 LAUSANNE tel. no 021 26.24.09

- Monsieur J.P. DEGLETAGNE, Gérant de l'AAVA  
En Plan

1170 AUBONNE tel. no 021 76.51.83

#### Participation des membres aux divers travaux de l'Arboretum

A l'exception des travaux d'exploitation forestière, de terrassement ainsi que des activités spécialisées, la commission technique a réservé de nombreux chantiers de cultures et d'entretien à tous ceux qui seraient désireux de passer à l'action, à la date et suivant l'horaire de leur convenance.

Des chantiers bien délimités peuvent être adjugés à des groupes de volontaires. Il s'agit entre autres de travaux de pépinière, de mise à demeure, de soins aux jeunes plants, de création et réfection de sentiers, de balisage, de finitionstels que : pose de pavés de bois, marches d'escaliers, etc. etc.

D'autre part, les samedis 5.5, 7.7, 27.10, 10.11, 24.11.1973,  
30.3, 20.4, 4.5.1974,



PROCES - VERBAL

de l'assemblée générale du 6 mai 1972, dans la Grande Salle de l'Esplanade à Aubonne.

Présidence de M. L. D'Okolski, président.

Le Président ouvre la séance à 10 h. et salue les représentants de l'Etat et des Municipalités.

1) Rapport du président du Comité d'initiative de l'AAVA

Le président souligne l'énorme travail qui a été accompli depuis l'inauguration de 1969. Grâce à l'appui de l'Etat et de plusieurs organismes privés, les achats de terrain et les premiers aménagements ont pu être poursuivis. Il rend hommage à M. Paul Martin, membre fondateur et initiateur du projet qui, maintenant, a pris un bon départ. Il adresse sa reconnaissance spéciale à l'Ecole d'horticulture de Châtelaine/Genève qui a fait de nombreux dons d'arbres et fourni de la main d'oeuvre bénévole. Au 1er mai 1972, l'effectif des membres s'élevait à 312 membres (199 membres individuels, 74 membres à vie et 39 membres collectifs).

2) Rapport des présidents des commissions

Commission immobilière

Le Préfet Convers signale que l'association est déjà propriétaire de 387.112 m<sup>2</sup> achetés pour le prix de fr 471'517.-. Cette surface comprend les domaines Stettler et Wüthrich, plus un grand nombre de parcelles plus petites en pré ou en forêt.

Les terrains en location représentent 37 ha. Il s'agit de propriétés de la commune d'Aubonne, des Forces électriques de l'Aubonne et de la commune de Lausanne. La surface actuelle de l'Arboretum est de 75 ha environ. Les prochains objectifs d'achat sont les domaines Chollet et Benzoni et un grand nombre de petites parcelles forestières. La surface à acquérir est de 33,5 ha, ce qui porterait la superficie totale de l'Arboretum à 108 ha environ.

Commission technique

M. Cornuz explique les tâches de cette commission qui est chargée de la réalisation de l'Arboretum sur le terrain. La commission s'est chargée d'étudier tout d'abord les contraintes écologiques et esthétiques. Une carte pédologique a été dressée et le microclimat a été étudié en différents points de la superficie prévue. Les zones forestières et les zones de plantation ont ensuite été définies et un plan d'aménagement par secteur a été réalisé. Deux membres de la commission ont établi la liste des espèces à planter. Sur le terrain, ont déjà été réalisés: les éclaircies de forêts, la construction de plusieurs chemins, l'établissement de deux pépinières et d'une place de parking, les plantations définitives dans le secteur no 1.

Dans le courant de l'année, M. J.P. Deglétagne, arboriculteur diplômé, a été engagé comme gérant. L'équipement en outils et machines a été complété.

Les projets pour les années à venir prévoient dans le secteur 1 la construction de plusieurs chemins, les plantations aux abords du lac inférieur, dans le secteur 2 les plantations autour du lac du barrage et la construction de passerelles sur la Sandoyleyre et sur l'Aubonne. M. Cornuz termine son rapport en remerciant l'Ecole d'horticulture de Châtelaine et plusieurs pépiniéristes-arboriculteurs qui ont fait des dons importants d'arbres.

Commission de propagande

M. Briod fait l'historique de l'activité de cette commission depuis sa création. Au départ, le but était de recruter des fonds importants pour faire face à la poli-

que d'achat qui avait été décidée par le comité. Des conférences de presse, la radio et la télévision ont fait connaître l'Arboretum. En 1971, a commencé le recrutement des membres. La plaquette publiée par la revue Hespera et le dépliant de l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie ont été abondamment distribués. Le premier numéro d'un bulletin d'information a paru au début de l'année. Le but de la commission de propagande est de faire de l'AAVA une association populaire, ouverte à tous. M. Briod demande la collaboration de tous les membres pour faire de la propagande.

3) Rapport du caissier

M. Studer donne un résumé des comptes pour l'année 1971. Au 31 décembre 1971, le capital de l'association s'élève à fr 471'284.10. Les dépenses en 1971 s'élèvent à fr 53'246.67 et le bénéfice d'exploitation à fr 78'310.39. Le montant des cotisations encaissées est de fr 22'760.-; fr 102'522.- ont été versés au titre de dons.

Rapport des vérificateurs de comptes

Il est lu par M. Bavaud qui demande à l'assemblée d'approuver les comptes de 1971 et de donner décharge au caissier et aux vérificateurs.

4) Adoption de la gestion et des comptes

Le président ouvre la discussion. Un membre espère que le projet de l'Arboretum ne deviendra pas un deuxième Signal de Bougy. M. Badan répond que la fonction dominante de l'Arboretum est d'être un parc à vocation esthétique et scientifique. Des zones naturelles ont été réservées. M. Massy pense qu'il est possible d'harmoniser le Signal de Bougy et l'Arboretum, le Signal de Bougy servant en quelque sorte de "dépotoir".

A la fin de la discussion, l'assemblée approuve à l'unanimité les divers rapports et donne décharge au caissier et aux vérificateurs des comptes.

5) Nomination du comité de l'AAVA

La proposition de transformer le comité d'initiative en comité de direction rencontre l'approbation unanime de l'assemblée.

6) Nomination du Président du Comité de direction

Sur proposition de M. Dubois, l'assemblée acclame M. D'Okolski comme président du Comité de direction.

7) Nomination de 2 vérificateurs et d'un suppléant

MM. Bavaud et Colin Martin sont élus comme contrôleurs des comptes et M. Vautier comme suppléant.

8) Exposé et adoption du programme de l'exercice 1972-1973

Le président rappelle les projets d'achat et d'aménagement présentés dans les rapports de MM. Convers et Cornuz, M. Briod signale que la direction du Salon des arts ménagers offre à l'AAVA un emplacement pour faire de la propagande. L'appel aux entreprises du pays sera poursuivi. La discussion porte essentiellement sur le problème de la propagande. Plusieurs idées intéressantes sont émises : propagande dans le cadre du Comptoir Suisse, prise de contact avec les autorités scolaires, organisation d'une collecte nationale, contact avec le Tourisme pédestre et les Amis de la Nature. M. Massy pense qu'il ne faut pas attirer, pour le moment, trop de monde car il y a encore beaucoup à faire. Le programme présenté par le comité est approuvé.

9) Présentation d'un projet de statuts de Fondation

M. Braun explique les motifs qui rendent nécessaire la création d'une fondation : assurer la pérennité de l'Arboretum, transférer les biens à la Fondation qui devient ainsi propriétaire de tous les terrains achetés. L'association sera maintenue : elle a un rôle important d'animation à poursuivre. M. Braun propose à l'assemblée de donner pleins pouvoirs au Comité pour étudier la création de cette fondation. Un projet de statuts est discuté. Un membre demande que la rédaction des statuts soit revue pour que la Fondation ne devienne pas un organisme exécutif sans contrôle.

10) Propositions individuelles et divers

Le président signale qu'un comité de patronage est en voie de formation.

Le président de la Société d'histoire de la Côte s'intéresse à la création d'un conservatoire rural dans le cadre de l'Arboretum et offre sa collaboration.

M. Bühner offre à l'Arboretum un bassin de fontaine en mélèze ; il est chaleureusement remercié par le président.

Séance levée à 11 h. 45

Le Secrétaire de l'AAVA :

P. VILLARET

BUDGET D'EXPLOITATION DE L'AAVA 1973

C H A R G E S

<u>Titre</u>	<u>Libellé</u>	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
300	Salaire	Fr 21'600.-	
305	Charges sociales	Fr 3'780.-	
310	Vacations-débours	Fr 2'120.-	
315	Intérêts débiteurs	Fr -.-	
320	Achat, entretien véhicule, mach. etc.	Fr 5'000.-	
325	Entretien immeuble	Fr 10'000.-	
330	Frais fixes	Fr 2'500.-	
335	Exploitation du domaine forestier	Fr 17'500.-	
340	Exploitation du domaine arborisé	Fr 12'500.-	
345	Travaux d'équipements et entretien	Fr 30'000.-	
350	Promotion	Fr 2'500.-	
355	Frais généraux divers	Fr 2'500.-	
		Fr 110'000.-	

P R O D U I T S

600	Cotisations		Fr 15'000.-
610	Dons		Fr 80'000.-
620	Intérêts créanciers		Fr 9'000.-
630	Rabais		Fr 1'000.-
640	Ventes en provenance du dom. forestier		Fr 15'000.-
650	" " " " " arborisé		Fr -.-
660	Subventions fédérale et cantonale		Fr 10'000.-
			Fr 130'000.-
	Virement au Fonds de réserve :	Fr 20'000.-	
		Fr 130'000.-	Fr 130'000.-
		=====	=====

ASSOCIATION DE L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE

Résumé des comptes, exercice 1972

I

BILAN au 31 décembre 1972

ACTIF

B.C.V., compte courant ordinaire no 216.517.0	Fr	48'637.60
B.C.V., compte dépôts 3 % no 216.517.1	Fr	100'302.10
B.C.V., compte à terme 3 ½ % no 2760	Fr	200'000.--
Véhicule	Fr	1.--
Terrains et Immeubles	Fr	542'981.55
Impôt anticipé à récupérer	Fr	634.08
Actifs transitoires et anticipés	Fr	2'041.65
	Fr	894'597.98
		=====

PASSIF

Capital de l'Association	Fr	814'462.98
Fonds d'amortissement s/terrains et immeubles	Fr	43'350.90
Passifs transitoires et anticipés	Fr	36'784.10
	Fr	894'597.98
		=====

CAPITAL

Solde au 1er janvier 1972	Fr	471'284.10
Virement du solde de Pertes et Profits	Fr	343'178.88
	Fr	814'462.98
		=====

II

Compte de PERTES et PROFITS, exercice 1972

Bénéfice d'exploitation		Fr	391'489.33
Amortissement du mobilier et matériel	Fr	5'726.05	
Amortissement des aménagements et transformations des immeubles	Fr	19'602.85	
Amortissement des terrains et immeubles, par virement au Fonds d'amortissement	Fr	22'981.55	
Virement du solde à Capital	Fr	343'178.88	
	Fr	391'489.33	Fr 391'489.33
		=====	=====

III

Compte d'EXPLOITATION, exercice 1972

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
Cotisations		Fr 14'040.--
Dons		Fr 351'807.80
Intérêts créanciers		Fr 4'186.77
Rabais et escomptes obtenus		Fr 638.25
Vente de bois		Fr 7'094.65
Compensation pour déboisement		Fr 149'000.--
Location perçue		Fr 870.--
		=====
Report :		Fr 527'637.47

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
Report :		Fr 527'637.47
Salaires	Fr 61'586.70	
Charges sociales	Fr 2'146.10	
Frais relatifs à la coupe du bois	Fr 14'702.95	
Outillage	Fr 2'504.40	
Frais et aménagements des plantations	Fr 3'161.70	
Frais et aménagements des pépinières	Fr 1'699.60	
Frais et aménagements des lacs	Fr 2'034.20	
Electricité	Fr 259.20	
Fournitures	Fr 1'827.60	
Frais d'imprimerie	Fr 1'490.40	
Honoraires	Fr 1'134.55	
Frais de déplacements pour surveillance	Fr 1'368.10	
Frais de transports	Fr 2'985.--	
Impôts	Fr 138.75	
Frais généraux divers	Fr 10'344.21	
Assurances	Fr 1'754.30	
Intérêts débiteurs	Fr 44.13	
Frais et entretien des véhicules	Fr 1'388.90	
Frais et aménagement du parking	Fr 16'000.20	
Frais et aménagement de chemins	Fr 9'577.15	
Bénéfice d'exploitation	Fr 391'489.33	
	<u>Fr 527'637.47</u>	<u>Fr 527'637.47</u>
	=====	=====

Renseignements sur le bilan au 31 décembre 1972

ACTIF

Capitaux circulants

Par suite d'importantes rentrées de fonds, Dons Fr 351'807.80, Compensation pour déboisement Fr 149'000.--, nous avons ouvert auprès de la BCV :

- un compte à terme de Fr 200'000.-- le 15 septembre 1972  
au taux de 3 ½ %, échéance 15 septembre 1973
- un compte de dépôts de Fr 100'000.-- le 8 novembre 1972 au taux de 3 %.

Capitaux fixes

Au 31 décembre 1971, les terrains et immeubles figuraient au bilan pour : Fr 499'998.--

- le 9 mars 1972, nous avons payé par chèques des parcelles acquises de MM. Vagnières à Genève et Dubosson à Lausanne, pour Fr 16'800.--
- le 1er avril 1972, les amortissements 1970 et 1971 ont été reportés pr Fr 20'369.35 afin d'obtenir la valeur réelle d'acquisition des immeubles.
- le 20 septembre 1972, remboursement de l'avance de Fr 5'814.20 faite par le notaire Dubois à Aubonne pour l'achat de 8'306 m2 de terrains.

31.12.1972 Fr 542'981.55  
=====

Comptes correctifs

Actifs transitoires et anticipés

Ce montant représente les intérêts courus du compte à terme pour la période du 15.9 au 31.12.1972.

Fr 2'041.65  
=====

PASSIF

Régularisation de l'actif

Fonds d'amortissement s/terrains et immeubles :

Report de l'amortissement 1970

Fr 4'403.30

Report de l'amortissement 1971

Fr 15'966.05

Amortissement 1972

Fr 22'981.55

31.12.1972 Fr 43'350.90  
=====

# FONDATION DE L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE - AUBONNE

## S T A T U T S

### Article premier.- Dénomination

Sous la dénomination "Fondation Arboretum du Vallon de l'Aubonne", il est créé une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse.

### Article 2.- Siège

Son siège sera à Aubonne.

### Article 3.- But

Le but de la fondation est de créer, développer et gérer un arboretum dans le vallon de l'Aubonne, dans un but scientifique (tant pour le public que pour les milieux professionnels), éducatif et récréatif.

Elle remplit son but par les moyens que son Conseil juge appropriés et peut entreprendre toutes activités accessoires de nature à favoriser son but principal.

### Article 4.- Capital

La fondatrice attribue à la fondation un capital constitutif de fr 600'000.-

Outre cette attribution, la fondation disposera des revenus de ses biens et de toutes les prestations et sommes qui lui seront attribuées à titre gratuit, par donation entre vifs ou par testament.

Le Conseil de fondation peut disposer de tout ou partie du capital de la fondation pour réaliser le but de celle-ci.

### Article 5.- Conseil de fondation

La fondation est administrée par un Conseil de fondation de 7 à 25 membres, dont les premiers sont désignés par le comité de direction de l'Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne.

Les membres sont nommés pour trois ans; ils sont rééligibles et doivent être en principe membres de l'Association de l'Arboretum.

La désignation de nouveaux membres comme la réélection des anciens sera assurée par le Conseil de fondation ou à défaut par l'autorité de surveillance.

### Article 6.- Compétences du Conseil

Le Conseil a toutes les compétences nécessaires pour réaliser le but de la fondation.

Il décide également de toutes les autres questions intéressant la fondation, entre autres: de l'administration de la fortune; de l'augmentation et de l'utilisation du capital; de l'achat, de la construction et de la vente d'immeubles; de la constitution de tous droits réels ou personnels; de l'élaboration de tous les règlements internes, etc.

Le Conseil peut déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs commissions spéciales.

### Article 7.- Organisation. Signature.

Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il administre la fondation et prend toutes dispositions utiles à la réalisation du but de celle-ci. Il se réunit aussi souvent que cela est nécessaire. Ses décisions sont prises à la majorité absolue. Le Président vote également et en cas de partage des voix, il décide.

Le Conseil de fondation ne délibère valablement en séance que si les 3/5 des conseil-

lers sont présents.

Il est dressé un procès-verbal des décisions du Conseil de fondation qui est signé par le Président et le secrétaire.

Toute proposition sur laquelle tous les membres du Conseil de fondation se sont prononcés par écrit équivaut à une décision régulièrement prise en séance du Conseil.

Le Conseil de fondation, qui représente la fondation vis-à-vis des tiers, désigne les personnes qui engagent valablement la fondation par leur signature individuelle ou collective.

Il établit au trente-et-un décembre de chaque année un compte-rendu annuel qui renseigne sur l'état des biens et l'activité de la fondation et qui est soumis à l'autorité de surveillance.

#### Article 8.- Contrôle

La fondation désigne chaque année un ou plusieurs contrôleurs des comptes pour la vérification de ceux-ci. Ils présenteront un rapport écrit.

#### Article 9.- Comptes

Le trésorier rend annuellement ses comptes, dans les trois premiers mois de l'année.

Les comptes sont clos chaque année au trente-et-un décembre.

Le trésorier établit chaque année un budget pour l'année suivante, qui doit être approuvé par le Conseil.

#### Article 10.- Dissolution. Liquidation

La fondation est dissoute de plein droit lorsque le but a cessé d'être réalisable.

Sauf décision contraire de l'autorité de surveillance, la liquidation a lieu par les soins du Conseil de fondation.

Le solde actif sera remis au Conseil d'Etat du Canton de Vaud, pour être affecté à un but analogue à celui poursuivi par la fondation.



## ASSOCIATION DE L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE AUBONNE

### S T A T U T S

#### Article premier.- Raison sociale

Sous la dénomination "Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne" (désignée ci-après par: A.V.A.), il est créé une association sans but lucratif au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

#### Article 2.- Siège et durée

Son siège est à Aubonne et sa durée est illimitée.

#### Article 3.- But

L'Association groupe les personnes physiques et morales désireuses de soutenir et de développer dans le Vallon de l'Aubonne un arboretum et accessoirement un parc

animalier, cela dans un but scientifique (tant pour le public que pour les milieux professionnels), éducatif et récréatif.

Il est précisé que les immeubles et arbres sont propriété de la Fondation Arboretum du Vallon de l'Aubonne, à laquelle l'Association accorde toute l'aide possible.

#### Article 4.- Membres

L'A.V.A. comprend : des membres individuels,  
des membres individuels à vie,  
des membres collectifs.

La qualité de membre s'acquiert par décision de l'A.V.A. ensuite d'une demande d'admission écrite et le paiement de la cotisation annuelle.

La qualité de membre se perd :

- par le décès,
- par démission notifiée par écrit avant le 31 décembre de l'année en cours,
- par l'exclusion prononcée par le comité de direction de l'A.V.A. pour de justes motifs, le droit de recours à l'assemblée générale étant réservé,
- par le non paiement de la cotisation dans le délai règlementaire.

Les membres collectifs se font représenter à l'assemblée générale par un délégué.

#### Article 5.- Ressources

- Les ressources comprennent :
- a) la subvention cantonale;
  - b) les subsides éventuels de la Confédération, d'associations universitaires, scientifiques et autres;
  - c) les subventions communales;
  - d) les cotisations des membres individuels;
  - e) les cotisations des membres individuels à vie;
  - f) les cotisations des membres collectifs;
  - g) les dons et les legs.

#### Article 6.- Organes de l'Association

Les organes de l'A.V.A. sont : l'assemblée générale,  
le comité de direction,  
les vérificateurs des comptes.

#### Article 7.- Assemblée générale

L'assemblée générale de l'A.V.A. est composée des membres désignés à l'article quatre. Chaque membre a droit à une voix.

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an, au printemps, sur convocation du comité de direction.

Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées sur demande du cinquième des membres ou décision du comité de direction.

L'organe officiel des publications de l'A.V.A. est la Feuille des avis officiels du Canton de Vaud. Les publications, accompagnées de l'ordre du jour, doivent être faites vingt jours à l'avance.

L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents. Elle ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour. Pour être portées à l'ordre du jour, les propositions des membres doivent être présentées au comité de direction, par écrit, dix jours à l'avance.

Sans limitation des prérogatives conférées par la loi, l'assemblée générale a les compétences suivantes :

Elle élit pour quatre ans :

- a) Le Président du comité de direction, qui est également président de l'assemblée générale. Il est rééligible.
- b) Les membres du comité de direction. Ils sont rééligibles.

Elle élit pour deux ans les deux contrôleurs des comptes et le suppléant. L'un des contrôleurs et le suppléant sont rééligibles une fois.

Elle approuve la gestion et les comptes. Les comptes, vérifiés par une fiduciaire, font l'objet d'un rapport des deux contrôleurs.

#### Article 8.- Comité de direction

Le comité de direction de l'A.V.A. est composé de cinq membres au moins, élus pour quatre ans et rééligibles.

Il gère et administre les affaires de l'A.V.A.

Il prononce les exclusions.

Il a tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale.

#### Article 9.- Signatures

L'association est valablement engagée par les signatures collectives du président ou du vice-président du comité de direction et du secrétaire ou d'un membre du comité de direction.

#### Article 10.- Vérificateurs des comptes

Les comptes qui se terminent le 31 décembre de chaque année sont vérifiés par une fiduciaire et par deux vérificateurs élus pour deux ans, ainsi qu'un suppléant. Les vérificateurs font un rapport écrit à l'assemblée sur le résultat de leur vérification et, le cas échéant, des propositions. Ils vérifient l'état de la fortune et les résultats annuels et ont en tout temps le droit de prendre connaissance des livres comptables et de toutes pièces justificatives. Ils sont rééligibles.

#### Article 11.- Responsabilité

Les membres sont exonérés de toute responsabilité personnelle quant aux engagements pris par l'A.V.A., lesquels sont uniquement garantis par l'avoir social.

#### Article 12.- Elections

Le comité de direction est élu par l'assemblée générale, pour quatre ans.

Les élections ont lieu à la majorité absolue des membres présents au premier tour et, au second tour, à la majorité relative. Si la demande en est faite par cinq membres, ces élections ont lieu au bulletin secret.

#### Article 13.- Votations

Les votations se font à main levée ou au bulletin secret si la demande en est faite par cinq membres au moins.

#### Article 14.- Modification des statuts

Les modifications des statuts doivent recueillir l'approbation des trois quarts des membres présents.

#### Article 15.- Dissolution

La dissolution de l'association pour l'A.V.A. peut être votée par une assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement à cet effet au moins vingt jours à l'avance et statuant à la majorité des trois quarts des membres de l'association.

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée, également convoquée vingt jours à l'avance, pourra se prononcer à la majorité des membres présents.

Pour ces assemblées, chaque membre recevra une convocation individuelle.

En cas de dissolution, le comité de direction procède à la liquidation. Le solde actif sera remis à la Fondation de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne.

#### Article 16.- Les présents statuts entrent en vigueur immédiatement.

Lausanne, le 26 janvier 1968.

(signé) P. Martin, d'Okolski, R. Noverraz, Bouvier, J.F. Robert, Mathis, P. Villaret, J.P. Graf, D. Aubert, Ed. Braun, not., Studer, L. Cornuz, P. Gardiol, P. Convers, R. Badan. Briod.

COMITE DE PATRONAGE DE L'ARBORETUM

Monsieur Gérard BAUER  
Ministre, Président de la Fédération Horlogère Suisse  
Rue d'Argent 6, 2501 BIENNE

Monsieur Edouard DEBETAZ  
Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'AIC.  
Caroline 11, 1003 LAUSANNE

Monsieur Maurice DE COULON  
Inspecteur général des forêts  
Belpstrasse 36, 3000 BERNE 14

Monsieur Gabriel DESPLAND  
Ancien Conseiller d'Etat  
1040 ECHALLENS

Monsieur Gilbert DUBOULE  
Conseiller d'Etat  
Pl. Pt Saconnex 8, 1211 GENEVE 19

Monsieur Georges DUCOTTERD  
Ancien Conseiller d'Etat  
20 Rue St-Pierre, 1700 FRIBOURG

Monsieur William GRIN  
Délégué de l'Union des Communes Vaudoises  
Syndic de et à 1171 LAVIGNY

Monsieur Ernest HALLER  
Horticulteur  
Annerstrasse 5, 5200 BRUGG AG

Monsieur Hans LEIBUNDGUT  
Professeur de sylviculture à l'EPFZ  
Universitätstrasse 2, 8006 ZURICH

Monsieur Jean-Pierre RIBEAUD  
Administrateur général de la Division de l'environnement  
et des ressources naturelles  
Conseil de l'Europe, STRASBOURG F

Monsieur Urs H. SIEBER  
Administrateur délégué, Ingénieur  
Fabrique de cellulose Attisholz S.A.  
4708 LUTERBACH SO

COMITE DE DIRECTION

DE L'ASSOCIATION DE L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE

Président : D'OKOLSKI Laurent, Architecte, Lausanne

Vice-Président : CORNUZ Louis, Professeur, Châtelaine/GE

Secrétaire : VILLARET Pierre, Professeur, Lausanne

Caissier : STUDER Albert, Directeur général BCV, Lausanne

Président de la Commission immobilière : CONVERS Paul, Préfet, Aubonne

Président de la Commission de propagande : BRIOD Robert, Directeur OVCI, Lausanne

Président de la Commission technique : CORNUZ Louis, Professeur, Châtelaine/GE

Membres :  
BADAN René, Ingénieur, Pully  
BIERI Georges, Facteur, Municipal, Aubonne  
BOITEUX André, Pharmacien, Aubonne  
BOUVIER Georges, Vétérinaire, Pully  
BRAUN Edouard, Notaire, Lausanne  
BRUGGER Walter, Architecte-Paysagiste, Genève  
CHEVALLAZ Edmond, Agriculteur, Syndic de Montherod  
FORCES MOTRICES M. BORNAND, Président, Aubonne  
DE L'AUBONNE : M. GILARDI, Directeur, Etoy  
GARDIOL Paul, Inspecteur des forêts, Aubonne  
GRAF Jean-Paul, Inspecteur fédéral des forêts, Aigle  
HARTMANN Pierre, Agriculteur, Syndic de St-Livres  
MARTIN Paul, Commerçant, Pully  
MATHIS Roger, Pépiniériste, Chavannes/Renens  
NEUENSCHWANDER Jacques, Intendant de la Pl. d'arme, Bière  
ROBERT Jean-François, Chef du Service des forêts, Lausanne  
STRAEHLER Uli, Inspecteur des forêts, Morges

Vérificateurs des comptes :  
BAVAUD Jean, Pépiniériste, Echallens  
MARTIN Colin, Avocat, Lausanne  
VAUTIER Armand, Retraité, Aubonne

Gérant : DEGLETAGNE Jean-Paul, Arboriculteur, Aubonne

Collaborateur à temps partiel : GOLAZ Louis, Agriculteur, Aubonne

LISTE DES MEMBRES INDIVIDUELS ET DES MEMBRES INDIVIDUELS A VIE

---

Commune de Ballaigues

" " Bellach  
" " Bioley-Orjulaz  
" " Burgdorf  
" " Pully  
" " Rafz/ZH  
" " Romanel/Lausanne  
" " St Saphorin/Morges  
" " Vicosoprano/GR

Union des Communes vaudoises, secrétariat à Jouxten-Mézery

Abbaye d'Hauterive, Posieux/FR

Association des intérêts de Lausanne, 60, av. d'Ouchy, Lausanne

AELLEN Paul, botaniste, 139, Mittlere Str., Bâle

d'AMMAN Lionel, ingénieur, Bremblens

ANDRE Colette, secrétaire, 6, rue Lombard, Genève

Dr ANLIKER J., unt. Weidstr. 15 Wädenswil

ARNOLD Pierre, ingénieur agr. EPF, 6, Rütliweg 1, Rüslikon

Ass. des producteurs de bois du Seeland et du Jura sud, 102 Solothurnstr.

Bienne

AUBERT M., Grand'rue 11, Le Sentier

AUBERT Pierre, conseiller d'Etat, Aubonne

BADAN René, ingénieur, 8, ch. Fontanettaz, Lausanne

BADOUX Eric, ingénieur forestier, chemin des Vignerons, Blonay

BADOUX Jean-Claude, professeur, 9, ch. des Délices, Lausanne

BAILLY Jean, agent immobilier, 17, rue de Bourg, Lausanne

BALLESTEROS F., fonctionnaire au BIT, 24, Ch. des Clochettes, Genève

BALLY Lucien, Aclens

BARBEY André, 70, route de Suisse, Versoix

BARBEY Gabrielle, 13b av. du Temple, Lausanne

BARBEY Yves, Chemin du Clos, Aubonne

BARBEY Clément, pasteur, Vufflens-le-Château

BARDET Luc, écologiste, Bois de Chêne, Genolier

BAUD Jean-Pierre, avocat, 7, av. de Rumine, Lausanne

BAUMGARTNER Alfred, ébéniste, 15, Kirchstr., Lausen/BL

BAVAUD Jean, pépiniériste, rue d'Yverdon, Echallens

BENTELI Sandro Th., ingénieur forestier, Münchenwiler

BENZONI Bertolo, agriculteur, En Volaille, St Livres

BERGIER Alfred, médecin retraité, 84, Le Chaffard, Aubonne

BERGIER Liliane, infirmière, 11, rue M. Cordier, Lausanne

BERNER Pierre, étudiant, 10, Brühlstr. Wettingen/AG

BERNEY Marc, La Plaine/GE

BESSON Pierre, mathématicien, 43, Ch. Caudoz, Pully

BETTEX Nelly, institutrice retraitée 8, Ch. du Mont Tendre, Crissier

BETTSCHEW Walter, Sägerei, Reichenbach/BE

BIERI Marcel, Château Verd, Aubonne

BIMER Otto, constructeur, Lussy

BISCHOFF L. et E., fonctionnaire féd., 4, Ch. de la Joliette, Lausanne

BISCHOFF Walter, architecte paysagiste, 12, Ch. des Côtes, Renens

de BLONAY Charles, ingénieur agr. EPF, Jouxten

MM. BOCCARD Frères, pépiniéristes, 21, Ch. Coudrier, Petit Saconnex/GE

BOITEUX André, pharmacien, Aubonne

BOITEUX Françoise, étudiante, Aubonne

Dr V. BOLLE, médecin, Bôle/NE

BONNARD P., architecte, 10, rue de Bourg, Lausanne  
 BORGEAUD G., 27, ch. de Rennier, Pully  
 BORNAND Charles, directeur de l'Institut Richelieu, ch. des Pinsons, Lau-  
 sanne

BORNAND Samuel, imprimeur, Aubonne  
 BORNER Walter, commerçant, Römerweg 2, Dulliken/SO  
 BRANDENBURG H. et A., 8, av. Denantou, Lausanne  
 BRANDT A., 71, route d'Oron, Lausanne  
 BRAUN Edouard, notaire, 5, rue Centrale, Lausanne  
 BRIDEL Philippe, médecin, 2, Montbenon, Lausanne  
 BRIOD Robert, directeur OVCI, 5, av. Rambert, Lausanne  
 BRUGGER Walter, 6, ch. du Velours, Genève, architecte  
 BUDRY Jean, 8, Jomini, Lausanne  
 BUHLER Jean, 30, Länggasse, Bienne  
 BUHRER-Décombaz Jean, professeur Ecole s. du bois, Länggasse 30, Bienne  
 Bürgi's Forstbaumschulen AG, Zeihen/AG  
 BURKARD Josef, technicien, 16, Rhonesand, Brigue  
 BURNAT Raymond, Haute Pierre, Echichens  
 BURNET Paul, av. de Morges 43, Lausanne  
 BURNIER Henry, 121 av. C.F. Ramuz, Pully  
 BURRI Marcel, géologue, 2, Bd Paderewski, Vevey  
 CANDAU Jean-Marc, empl. PTT, Pré-du-Marché 35, Lausanne  
 CANTER Jenny, 39, av. de Chailly, Lausanne  
 Dr CARDIS Olga, 23, av. d'Ouchy, Lausanne  
 CARTIER Anne-Marie, laborantine, 10, av. Denantou, Lausanne  
 CARTIER Jacques, marchand-grainier, 30, Rés. de la Côte, Morges  
 CAUDERAY Jean, emp. de banque, 152 A Route de la Capite, Coligny  
 CENTLIVRES Robert, pasteur retr., Pâquis 25, Morges  
 de CERENVILLE Henri B., ingénieur conseil, Secrétan 25, Lausanne  
 CHAMBOVEY Marie-Louise, institutrice, av. V. Ruffy, Lausanne  
 CHAPPUIS J.B., ingénieur forestier, 16, Haute Route, Le Sentier  
 CHAPUIS J.P., 20, Florimont, Lausanne  
 de CHARRIERE-de Sévery Paul, Sévery  
 CHAUVY Jules, ingénieur EPFZ, 44, Croix Fédérale, La Chaux-de-Fonds  
 CHAUVY Jules, Montherod  
 CHAVANNE L., rue du Chêne, Aubonne  
 CHESSEX Jacqueline, institutrice, 62, av. d'Echallens, Lausanne  
 CHEVALLAZ Philippe, apprenti de commerce, Montherod  
 CHIARA & Cie, Mme Vve P. Chiara, 12, Côtes de Montbenon, Lausanne  
 de CHOLLET Jacques, banquier, 2, ch. de la Colline, La Conversion  
 COIGNY Jean, ch. du Levant, Lausanne  
 Dr COLOMB François, docteur en droit, Les Sapins, Aubonne  
 Dr CONNE Georges, 8, Georgette, Lausanne  
 CONVERS Paul, Préfet, Aubonne  
 COOK C.D.K., musée botanique de l'Université de ZH, Pelikanstr. Zürich  
 CORNUZ Fanny, institutrice retr., 87, av. du Mont d'Or, Lausanne  
 CORNUZ Louis, chef de culture, maître d'arboriculture, Genève  
 CORTI Gabrièle, st. ing. forest. Aranno /TI  
 COTTIER J.P., avocat, 10, ch. du Moléson, Lausanne  
 Crédit foncier vaudois, 57, rue L. de Savoie, Morges  
 CRUCHON Henri, juriste, Savuit  
 CUJEAN Emile, directeur, 7, ch. de Bonmont, Nyon  
 DACCORD Ferdinand, commerçant, 5, rue du Môle, Genève  
 von DACH Hans-J., Baumschule, 20, Jägerweg, Lyss/BE  
 DARIER Jacques, banquier, 10, ch. de la Tour Carrée, Coligny/GE

DAXELHOFER Simone, rue du Pont Neuf, Aubonne  
DAXELHOFER Jean-Pierre, professeur, rue du Pont Neuf, Aubonne  
DECREY Cyrille, 48, rue Etraz, Nyon  
DEGLETAGNE Jean-Paul, pépiniériste, gérant de l'AAVA, En Plan, Aubonne  
DEPRAZ Georges, Eterpaz 25 bis, Vallorbe  
DESARZENS André, architecte-paysagiste, Fauvette 63, Lausanne  
DESPLAND E., pépinières JACQUET, Bourdigny/GE  
DEVRIENT R., 71, av. du Général Guisan, Pully  
DIND Georges, directeur, 7, Bonivard, Veytaux  
DIND Lucette, 7, Bonivard, Veytaux  
DIND Maurice, empl. PTT, Pontaise 5, Lausanne  
DUBOIS Jean, notaire, Aubonne  
DUBOUX Lucien, 4, Fauconnières, Lausanne  
DUBUGNON Ed., Le Fort, Gimel  
DUBUGNON Roger, débardeur, Le Fort, Gimel  
DUNAND Emile, contremaître, 28, ch. Vieux Vézenaz, Vesenz/GE  
DUPERREX A., directeur de l'Ecole d'horticulture de Châtelaine/GE  
DUPONT Marcel, maître charpentier, Ch. de la Roche 14, Renens  
Ecole suisse du bois, WERNER J., directeur, Solothurnstr. 102, Bienne  
EGLI Walter, jardinier, 12, Rohrhaldenstr., Stäfa/ZH  
ELMIGER-Müller Josef, buraliste postal, Ermensee/LU  
EMERY Jean, chef jardinier, 4, ch. des Sablons, Lausanne  
ESTOPPEY Pierre et Verena, En Curzilles, médecin-dentiste, Aubonne  
ETTLINGER Peter, Beckenhofstr. 22, Zürich  
FAVRE Pierre, directeur de Publicitas, 6. av. Tissot, Lausanne  
Fiduciaire A. ETTER, rue Beau Séjour 16, Lausanne  
FAVRE Pierre, imprimeur, ch. Gd Venues 57, Lausanne  
FAZAN Edouard, retraité féd., Bière  
FILLIOT Suzanne, ch. du Moulin, Villars s/Yens  
FLURY Josias, ingénieur forestier, Schrau 507, Schiers/GR  
FREI Hans, garde-forestier, Mammertshofen, Roggwil/TH  
GACOND J., 21, rue Ritter, Neuchâtel  
GAFNER Raymond, directeur de l'Hôpital cantonal, Lausanne  
Mme GAGGIO, Bière  
GAILLARD François, ingénieur forestier, Orient 19, Yverdon  
GAILLARD Madeleine, institutrice retr., av. de Milan 12, Lausanne  
GAILLARD Marcelle, institutrice retr., " , Lausanne  
GALLAY David, 18, route de Genève, Nyon  
GARDIOL Daniel, médecin, 26, ch. Rovéréaz, Lausanne  
GARDIOL Paul, ingénieur forestier, Clos-dessous, Aubonne  
GARDIOL Henri, conservateur du registre foncier, av. Chamossaire, Aigle  
GARDIOL Michel, ingénieur, 8, Esplanade, Corsier  
GARDIOL Pierre, maître secondaire, Boisy 10, Lausanne  
Dr G. GAULIS, av. Général Guisan, Pully  
GEISER W., Papier en gros, Lonay  
Scierie GEORGE R. & M., Servion  
GERFIDEX, gérance fiduciaire, Chaucrau 3, Lausanne  
GERIG Georg, ingénieur forestier, Bergruh 208, Erstfeld/UR  
GERMOND Henri, pasteur, Secrétan 3, Lausanne  
GILARDI Edouard, directeur FMA, Etoy  
GILLIERON Charles, ancien dir. Féd. vaudoise des entrepreneurs, Lausanne  
GIRARDET A. Ch. du Levant 19, Lausanne  
GIROUD Jean-Daniel, instituteur, Le Collège, Bretigny s/Morrens  
GLARDON Camille, architecte, av. Beaulieu 43, Lausanne  
GLAYRE J.J., Préfet, Morges  
GOLAY Louis, docteur médecin, Les Uttins 26, Morges

GRANDJEAN-Baud R., assistant social, 18, route de Divonne, Nyon  
GRANDJEAN Samuel, ingénieur agronome, 13, av. du Temple, Lausanne  
GREILER Louis, directeur-adjoint à l'UBS., 113 r.de Lsne, Genève  
GRETILLAT Albert, pasteur, 27, rue du Temple, St Aubin/NE  
GROSJEAN Emile, commerçant, av. Collonges 33, Lausanne  
GROSJEAN Georges, assureur, Chêne-Bougeries/GE  
GROSREY Adrien, professeur retr., 19, rue C. Georg, Genève  
GUEX Aimé, 6, rue de Soleure, Genève  
GUISAN Louis, député au Conseil des Etats, av. Verdeil 7, Lausanne  
HAENGGELI Heinz, commerçant, Uettligen/BE  
HANS Michel, président ASV, route de St-Cergue 39, Nyon  
HEDIGER Hans, mécanicien, Isleten/UR  
HENCHOZ Georges, instituteur, Devin 68, Lausanne  
HERMANJAT Germaine, Le Crêt, Aubonne  
HOFFMANN Alfred, architecte-paysagiste, Roussillon, Tartegnin  
HONEGGER Werner, garde-forestier, Schopfhaldenstr. 4, Hinwil/ZH  
HOSSLI-Ferrari H., ingénieur forestier, Kirchgasse 3, Kloten/ZH  
R. HUBERT, Dottikon/AG  
IMHOF J.P., technicien-géomètre, Gd'Rue 201, Aubonne  
Industrie & Bauplastic AG., Brigue  
Institut fédéral de Recherches forestières, M. BOSSHARD, dir., Birmensdorf/ZH  
IPAN S.A., Construction bois et métal, Aigle  
IRNIGER Hans, instituteur, Sargans/SG  
JACCARD Paul-Henri, directeur, Ass. des intérêts de Lausanne, Lausanne  
JACCARD R., Mont d'Or 27, Lausanne  
JALLUT Olivier, médecin, 7, av. du Théâtre, Lausanne  
JAQUINET Charles, receveur de l'Etat, 153, rue du Temple, Aubonne  
Dr E. JEANNET, 35, av. de Rumine, Lausanne  
JAKOB Jenny-Fimian, Bundesgärtner, Münzrain 16, Berne  
JUNGO Joseph, ancien inspecteur gén. des forêts, 6, rue J.Chaley, Fribourg  
JUNKELER Pierre, 10 bis Chavanne, Gland  
KARRER B., 7, ch. Palettes, Gd Lancy/GE  
KATZARKOFF G.P., Versoix/GE  
KELLER Walter, ingénieur forestier, Nordstr. 112, Schaffhouse  
KERNEN Jacqueline, secrétaire, route du Simplon, Paudex  
KESSI Rudolf, employé CFF, Hauptstr. 61, Nidau/BE  
KIRSCH Kurt-A., constructeur de bateaux, La Bergerie, St Livres  
KLAFIGER G., pépiniériste, 84, av. de la Gare, Chavannes-Renens  
KLOETZLI Frank, docteur Sces nat., Gartenstr. 13, Wallisellen/ZH  
KNAPPS Frédéric, 60, av. des Collèges, Pully  
KODAK S.A., av. de Rhodanie, Lausanne  
KOHLER Alexandre, Assurances Alpina, 57, av. Ruchonnet, Lausanne  
KRAEHEBUEHL Rudolf, Landwirt-Graben, Zollikofen/BE  
KREISFORSTAMT V, Gäu, Niederbuchsiten/SO  
KRIEG Georges, organisation de bureau, av. du Tribunal féd. 21, Lausanne  
KUNG Martin, Oberei, Obernau/LU  
KUNZ-Rietmann Hélène, Oberdorf 994, Kolliken/AG  
KUPFER Emile, retr. , 6, av. J.J. Cart, Morges  
LANDOLT Elias, botaniste, Spiegelgasse 12, Zürich  
LASSERRE André, professeur d'Université, Clochatte 16, Lausanne  
de LAUBAREDE Elisabeth, Manoir de Sevrac, Begnins  
LAURENT Jean, ingénieur forestier, Môtier (Vully, FR)  
LAVANCHY Albert, député, J.J. Rousseau 7, Yverdon

LEDER Klaus, architecte-paysagiste, Neuweg 10, Dübendorf/ZH  
LEDER Walter, paysagiste, Krähbühlstr. 114, Zürich  
LEIBACHER Roland, boulanger-pâtissier, Pl. du Marché, Aubonne  
M. LEICHTER, Clos de Serrières, 42, Serrières/NE  
LEUENBERGER G. ingénieur forestier, Gingins  
LUINI S.A., Entrepreneurs, Tolochenaz  
LUNENFELD Samuel, av. Ed. Rod 28, Lausanne  
MAFFET M., 4, ch. des Tilleuls, Pully  
MAHAIM Charles, docteur, 35, av. de Rumine, Lausanne  
MAILLARD Frères, "Precursa", Articles en métal, Morrens  
MAIRE M., 13, ch. de Mornex, Lausanne  
MAMIN Jean-François, instituteur, Clarmont s/Morges  
MANZ Jacques, directeur du Journal de Nyon, av. Viollier 3, Nyon  
MARCHAND Marcel, secrétaire retr., route du Jura, Aubonne  
de MARIGNAC Raymonde, 15, av. Ste Cécile, Meyrin/GE  
MARLETAZ Walter, pépiniériste, Bex  
MARRO Claude, directeur c/o Sandwell-Paperconsult S.A., Holbeinstr./Zürich  
MARTIN Colin, avocat, 1, rue Pépinet, Lausanne  
MARTIN Paul, Primeur en gros, ch. de la Bruyère 7, Lausanne  
MASSY Charles, ingénieur forestier, 4, ch. de Chandolin, Lausanne  
MATHIS Roger, pépiniériste, 65, av. du Tir Fédéral, Chavannes-Renens  
MATILE Pierre, Huémoz s/Ollon  
MATTENBERGER-Gisiger Elsbeth, Stauwehrweg 25, Schönenwerd/SO  
MATTENBERGER K. Elektrotechniker, " " "  
MAURIS Edouard, 7, chemin de Verney, Pully  
MAURIS Louis, 10, ch. de Clamadour, Lausanne  
MAURIS Elizabeth, secrétaire, 60, av. d'Ouchy, Lausanne  
MERCIER André, empl. de banque, La Ramée, Pully  
MEIER Hans, professeur à l'Institut botanique de l'Université, Fribourg  
MERMINOD René, Plan-Dessus, Aubonne  
de MESTRAL Lydia, Maison d'Aspre, Aubonne  
de MEURON Pierre-Alain, médecin-vétérinaire, Grammont 3, Lausanne  
MEYLAN J.P., pépiniériste, 6, ch. de Publiaz, Renens  
MICHAUD Jean-Pierre, régisseur, Pl. de la Gare 1, Nyon  
MINGARD Pierre, ingénieur forestier, av. du Temple 53, Lausanne  
MOENNATH Gustave, fonctionnaire CFF, av. d'Epenex 11, Ecublens  
MONOD-Rapin Simone, Villa Bon-Abri, La Conversion  
MONROE M., Vich  
de MONTMOLLIN Eric, 11, ch. de la Grangette, Lausanne  
MOREL Elisabeth, Primerose 47, Lausanne  
MORKEN Pierre, av. des Mousquines, Lausanne  
de MORSIER Alexandre, retraité, Auf dem Hummel 49, Bâle  
de MORSIER O., directrice d'institution, 19, ch. de Montelly, Lausanne  
von der MUHLL Maurice, avocat, 33, rue de Bourg, Lausanne  
MULLER Jean-Pierre, docteur, Collonges 21, Lausanne  
MURET Jean E., agent général d'assurances, En Senaugin, St Prex  
NARBEL Claude, avocat, 1, Pépinet, Lausanne  
NATER I. et A., pharmacienne, 56, ch. de Montolieu, Lausanne  
NEUENSCHWANDER Jacques, intendant, Place d'arme, Bière  
NICATI Gabrielle, Valentin 56, Lausanne  
NICOLA Erico, météorologiste, "Les Bois Chamblard", Buchillon  
NICOLE C. et P.-A., photographe, Allaman  
NOVERRAZ Marcel, ingénieur électricien, 13, ch. de la Métairie, Pully

d'OKOLSKI Laurent, architecte, la Becquettaz, Monnaz s/ Morges  
 OTT Ernest, ing. forestier, Inst. f. Waldbau ETHZ, Zürich  
 OUKHTOMSKY Irène, infirmière, St-Albanvorstadt, 98, Bâle  
 PACHE Pierre, directeur FVE, 8, av. Jomini, Lausanne  
 PALTHEY Georges, adm. ONU, 2, rue des Granges, Genève  
 PAYOT Marc, éditeur, el Rancho, Lutry  
 PAYOT Roger, chef comptable, le Chêne, Aubonne  
 PELLET Henri, adm. postal, Cressire, 4, La Tour-de-Peilz  
 PERISSET Hilaire, jardinier, Grand Pré, 20 bis, Genève  
 FERRIN Jean-Pierre, secrétaire communal, Denges  
 PERROCHET André, La Bossenaz, Aubonne  
 PIDOUX Rémy, garde-forestier, le Château, l'Isle  
 PIGUET André, sous-directeur, 9, Fraisières, Grand-Lancy/Gve  
 PIOT L. Le Mélilot, Le Mont s/ Lausanne  
 PLEINES Willem, ing. forestier, 19, ch. des Colombettes, Genève  
 PORRET E.G. 54, rue de Trévelin, Aubonne  
 PREMATEX S.A. fabrique de machines, Morges  
 QUELOZ René, Courfaivre  
 RAMSEIER Bruno, jardinier, Morgenstr. 79, Berne  
 RAMSER Friedrich, ing. forestier, Grubenweg, 19, Grenchen  
 RENAUD Jeanne, pianiste, ch. des Clos, Aubonne  
 RENAUD J.E. Maujobia, 10, Neuchâtel  
 REUGE Colette, rue des Rasses, 21, Ste-Croix  
 REY Daniel, adm. de biens, 5 bis, ch. des 3 Rois, Lausanne  
 REYMOND Charles, ing. forestier, les Colombaires, Grandson  
 REYNIER de Jacques, ing. EPF, La Croix s/ Lutry  
 RHAM de, Aloys, 10, av. Fraïsse, Lausanne  
 RHAM de, Guy, banquier, en Arpey, Gingins  
 RHAM de, Sabine, 12, av. de Jaman, Lausanne  
 RIEBEN Henri, professeur, Epalinges  
 RITZMANN Paul, Villa Champvent, Romanel s/ Lausanne  
 ROBERT Jean-François, ing. forestier, Rosière, 52, Lausanne  
 RODE Marcel, 60, av. M. Dufour, Lausanne  
 ROGGEN Elisabeth et Aline, secrétaires, 5, av. des Alpes, Lausanne  
 ROSER Nelly, prof. de musique, 16, av. Riant-Parc, Genève  
 ROSSIER A. Lettenweg, 12, Arlesheim/Bld  
 ROSSIER Luc, rte de Bougy, Aubonne  
 ROUX Etienne, ingénieur, 6, rte de Lausanne, Morges  
 RUEDIN Louis, directeur UBS, Lausanne  
 RYTER Hugo, ing. forestier, l'Allex, Bex  
 SAGEPCO, gérances, 4, rue du Midi, Lausanne  
 SAUBERLI Samuel, médecin-dentiste, Crochetan, 2, Monthey/Val.  
 SAUSER Edith, Beaulieu, 28, Lausanne  
 SAVARY Jacques, professeur, Bld de la Forêt, 22, Pully  
 SCHADT J.P. directeur salon des arts ménagers, Petit-Lancy/Gve  
 SCHAFFNER Hans, architecte, ch. A. Pidoux, 5, Lausanne  
 SCHAL Félix, ét. ing. forestier, Buchnerstr. 24, Zürich  
 SCHELLER René, Trévelin, Aubonne  
 SCHEUCHZER S.A. les fils d'Auguste, 7, av. du Mont d'Or, Lausanne  
 SCHNEIDER Jean, sous-chef pépiniériste, rue C. Martin, 14, Genève  
 SCHNEIDER Olga, La Caroline, Tolochenaz  
 SCHNYDER Otto, 2, ch. de la Source, - ingénieur - Pully  
 SCHULER Ewald Jean, directeur, 9, rue de Jaman, Lausanne

SCHUPPLI M. Instituteur, Happerswil/Th  
SCHWARZ P.R. directeur, la Reneveyre, Féchy  
SECRETAN Claude, ancien professeur, Murs Blancs, 29, La Tour-de-Peilz  
SENARCLENS de, M.C. rte de Malagnou, 19 a, Genève  
SEREX Fernand, agent de banque, La Bruyère, Aubonne  
SEVERY de, Paul, 20, rue Beau-Séjour, Lausanne  
SICPA S.A. fabrique d'encre, Prilly  
SIEBER U. ingénieur dipl. Attisholz, Luterbach  
SIRMAN Len, Bout-du-Monde, 27, Agent de presse, Genève  
SORG J.P. ing. forestier, Inst. für Waldbau ETH, Zürich  
SPERTINI Fernand, dess.géom. Fontanettaz, 6, Lausanne  
STEINHAUER Ernest, ingénieur, 23, rue du Centre, St-Sulpice  
STRAEHLER-Fornerod Mme, la Sapinière, ch. de Bellevue, Morges  
STRAEHLER U. Résidence de la Côte, 10, Morges  
STRECKEISEN Willy, tech. agricole, Perdttemps, St-Prex  
STREIFF R. maître jardinier, 3, ch. du Pt Voiret, Grand-Lancy  
STUBER Werner, Verleger, Effingerstr, 1, Berne  
STUDER Albert, directeur BCV, Chantemerle, 17, Lausanne  
SUEUR-Vuille René, conseiller en orient.prof.Rouvraie, 4, Lausanne  
SULZER-Bleiker H. Moosweg, 9, Riehen  
SURIYONG R. médecin, Clinique Val-Mont, Glion  
TABOZZI Mario, les Platanes, Gollion  
THEVOZ J.F. architecte, la Râpe, Montheron  
THOMMEN Félix, ing. forestier, Im Seewadel, 16, Regensdorf /Zch  
THORENS J.J. notaire, rue du Temple, 16, St-Blaise/Nch  
TSCHANZ E. rosiériste, 61, rte de Chavanne, Lausanne  
VACHERON H. ch. des Vignes, Moudon  
VACHOUX Pierre, artiste-peintre, Cointrin/Gve  
VALLOTTON Charles F. méd. dentiste, 5, pl. St-François, Lausanne  
VAUTIER Armand, 180, rue du Lignolat, Aubonne  
VERDAN Claude, professeur chirurgie, 9, av. de la Gare, Lausanne  
VIDOUDEZ Henri M. fondé de pouvoirs, rte de Bougy, Aubonne  
VILLARET Pierre, professeur de botanique, 24, av. des Collèges, Pully  
VIREDAZ M. 8 b, ch. de la Rosière, Lausanne  
VOGEL Franz, Gartenarchitekt, Wabernstr. 50, Berne  
VULLIET-Baumann Vera, médecin, Buchillon  
VUST Louis, via San Martino 16 A, Gênes/Italie  
WALSER Roland, physicien, 79, rue Liotard, Genève  
WEIBEL M. et Mme rte de Lausanne, 288, Bellevue/gve  
WEIDMANN Marc, géologue, Collonges, 27, Lausanne  
WEISS-Bolli Hans, Eidg.Forschungsanstalt, Wädenswil  
WEITH René, président du Tribunal, 1, ch. du Banc Vert, Morges  
WIDMER Alfred, ingénieur-directeur, Bungestr. 21, Kilchberg/Zch  
WILHELM Francis, antiquaire, 9, rue de la Cité, Genève  
WITSCHI Hulda, Morges  
WURGLER-Besançon W. botaniste, 16, av. de la Sallaz, Lausanne  
ZIEGLER J.P. professeur, La Falaise, Glion  
ZIMMERMANN Daniel, ingénieur, Cheseaux  
ZOLLER Heinrich, professeur, Löwenbergstr. 36, Bâle  
ZURBRUGG W. horticulteur-paysagiste, 8, ch. des Roches, Lausanne  
ZWICKY Fritz, ingénieur dipl. ETH, Monthey

LISTE DES MEMBRES COLLECTIFS ET DES DONATEURS

Commune d'Aubonne  
" de Buchillon  
" de Bursins  
" de Bussigny s/Lausanne  
" de Bussy-Chardonney  
" de Chavannes s/Remens  
" du Chenit, Le Sentier  
" d'Echallens  
" d'Echandens  
" d'Echichens  
" d'Ecublens  
" d'Etoy  
" de Féchy  
" de Genolier  
" de Juriens  
" de Lausanne  
" de Lignerolle  
" de Lonay  
" de Lutry  
" de Morges  
" de Moudon  
" de Nidau  
" de Nyon  
" d'Orbe  
" de Payerne  
" de Puidoux  
" de Renens  
" de Rolle  
" de Ste-Croix  
" de St-Prex  
" de St-Sulpice  
" de Wangen/BE

BANQUE CANTONALE VAUDOISE, pl. St-François, Lausanne  
CREDIT SUISSE de Lausanne, rue du Lion d'Or  
GROUPEMENT DE BANQUES COMMERCIALES, c/o SBS, Lausanne  
BANQUE VAUDOISE DE CREDIT, 1 rue Pépinet, Lausanne  
CAISSE D'EPARGNE, Aubonne  
CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT, rue Centrale, Lausanne  
CREDIT FONCIER VAUDOIS, pl. Chauderon, Lausanne  
UNION DE BANQUES SUISSES, Zürich  
ALCOA S.A., 61, av. d'Ouchy, Lausanne  
ALLAMAND S.A., Morges  
ANDRE & Cie S.A. Messidor 7, Lausanne  
BAUMGARTNER PAPIERS S.A., 10, pl. de la Gare, Lausanne  
BLUMENSTEIN Jürg, Trachselwald/BE  
BOBST J. & Fils S.A., Prilly  
BOCKLI-Krauer F. Im Langenbach, Buch am Irchel  
BOURGEOIS C., Fondation, c/o Chollet & Roguin, 11 pl. St-François, Lausanne  
BUREAU VAUDOIS D'ADRESSES, 8, rue C. Roux, Lausanne  
de CANDOLLE Roger, 31, ch. du Vallon, Chêne-Bourgeries/GE  
CATERPILLAR OVERSEAS S.A. 118, rue du Rhône, Genève

CHANSON-Baumgartner Max, Goldbrunnenstr. 159, Zürich  
Directeurs des Collèges secondaires vaudois, Collège d'Orbe  
COMPAGNIE VAUDOISE D'ELECTRICITE, 1, rue Beau-Séjour, Lausanne  
CORNAZ & TATTI S.A., Bioley-Orjulaz  
DEMAUREX & Cie S.A., Chavannes s/Renens  
DEPARTEMENT MILITAIRE FEDERAL, Berne  
LA DIANA, section de Lausanne, 33, rue de Bourg, Lausanne  
DIEMAND Joseph S.A., 24, rue St Martin, Lausanne  
ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE, 33, av. de Cour, Lausanne  
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE, Lausanne  
ETABLISSEMENT D'ASS. contre l'incendie et autres dommages, Lausanne  
FEDERATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS, 8, av. Jomini, Lausanne  
S.A. FIDUCIAIRE SUISSE, 33, av. de la Gare, Lausanne  
M. FIVAZ, Vuachère 65, Lausanne  
GETAZ ROMANG ECOFFEY S.A., 7, rue St-Antoine, Vevey  
ORGANISATION GO, Boulevard de Grancy 1, Lausanne  
GRACE INDUSTRIAL CHEMICAL Inc., 38, Petit-Chêne, Lausanne  
HENCHOZ J., Bremblens  
HESPA, Seidenhofstr. 12, Lucerne  
HOLZKORPORATION, Dietikon/ZH  
HUWYLER-Imoos F., Zentralstr. 5, Zürich  
JALLUT S.A., rue de l'Industrie 46, Bussigny  
JORDI & Fils S.A., 4, rue J.J. Mercier, Lausanne  
LABHARDT Philippe, Weiherholzstr. 43, Fehraltorf/ZH  
MIGROS, Société coopérative, rue Neuve, Lausanne  
MULLER S. Rosenthalstr. 78, Winterthour/ZH  
MUTUELLE VAUDOISE ASSURANCE, 41, av. de Cour, Lausanne  
NARBEL M. Cité Derrière 10, Lausanne  
NESTLE ALIMENTANA S.A., avenue Nestlé, Vevey  
OFFICE VAUDOIS pour le développement du commerce et de l'industrie, Lausanne  
OULEVAY S.A., Fabrique de biscuits, 3, rue des Vignerons, Morges  
LA PLACETTE S.A., Lausanne  
REGIE FEDERALE DES ALCOOLS, Länggasse 31, Berne  
RINSOZ & ORMOND S.A., 1, rue du Collège, Vevey  
ROTH & SAUTER S.A., 25, rue du Simplon, Lausanne  
STE DES CHAUX & CEMENTS, 7, av. du Théâtre, Lausanne  
STE DES FORCES MOTRICES DE L'AUBONNE, Aubonne  
STE GENEVOISE D'HORTICULTURE, M. A. Spielhofer, Picotte, 28, Meyrin/GE  
STE DES JARDINIERS de maisons bourgeoises, La Côte, Chésereux  
SONOR, Sté éditrice de "La Suisse", Genève 11  
STEINER Company Lausanne S.A., 5, av. Jurigoz, Lausanne  
LA SUISSE, assurance sur la vie, av. de Rumine, Lausanne  
TAVELLI & BRUNO S.A., 25, av. Juste Olivier, Nyon  
TONEC S.A., Gland  
P. VIRCHAUX S. A., produits agricoles, Allaman  
WINTERTHOUR, Sté suisse d'ass. acc., Pl. St François, Lausanne  
ZURCHER Adolf, architecte-paysagiste, Oberwil-Zoug  
ZYMA S.A., produits chimiques, Nyon